



PRÉFET DES VOSGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épinal, le 28 septembre 2022

Lancement de l'expérimentation « village bas carbone » au Val-d'Ajol

La lutte contre le réchauffement climatique est un défi mondial, afin d'établir un premier diagnostic concernant les initiatives pouvant être menées à l'échelle départementale, le projet village bas carbone voit le jour sur la commune du Val-d'Ajol, ce mercredi 28 septembre 2022.

Dans le département des Vosges, la lutte contre le dérèglement climatique est un sujet prioritaire.

Présentation du projet

Le laboratoire de la ruralité a vocation à expérimenter les solutions ou tester les problématiques auxquelles sont ou seront confrontés les habitants des territoires ruraux.

À ce titre, dans le cadre des travaux du laboratoire de la ruralité, **dont la transition écologique et énergétique est prioritaire**, il est essentiel de mener une réflexion collective sur l'adaptation des territoires ruraux à partir de la réalité d'une commune rurale définie :

La commune du Val-D'ajol s'est fortement engagée dans plusieurs actions en matière de protection de l'environnement. Le Val d'Ajol dispose de la plupart des caractéristiques à la fois spécifiques et communes des territoires ruraux : vaste domaine boisé, nombreux hameaux, habitat dispersé, bâtiments dégradés ou vacant, des activités économiques et commerciales ainsi que de nombreux services publics.

Le préfet des Vosges, Yves Seguy, préside ce comité aux côtés de Madame la maire du Val D'Ajol, Anne Girardin, qui participe aux travaux du laboratoire de la ruralité et qui a fait part de son intérêt pour cette expérimentation.

Objectifs

Le déploiement de ce comité « bas carbone » s'inscrit pleinement dans l'actualité et les priorités gouvernementales et permet d'observer **comment les Vosges**

s'identifient dans la trajectoire actuelle du développement des énergies renouvelables (EnR) et dans la réduction des gaz à effet de serre (GES).

À l'échelle nationale, de nombreuses expérimentations et projets en matière d'énergies renouvelables ont déjà été engagés dans des zones urbaines ou dans des grandes agglomérations. L'objectif européen étant d'atteindre les 32 % d'EnR en 2030 et réduire de 40 % les GES par rapport à 1990, selon l'accord de Paris sur le climat.

Cette démarche collective au niveau départemental consiste à atteindre des objectifs régionaux et territoriaux en termes de **réduction de consommation d'énergie** et de développement de la **production d'énergies renouvelables**.

Les différentes observations et décisions permettront d'établir un premier constat sur les énergies renouvelables et réfléchir, planifier, mesurer les efforts à faire.

La réussite de ce projet réside dans le déploiement des dispositifs et outils nationaux et locaux dans une approche à la fois, scientifique et pragmatique.

Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex

